### Annexe 2-5 : Fiche d’évaluation du critère de pertinence (FCP)

**Première partie : Définir clairement la nature et l’importance du risque à prévenir**

**Rubrique 1 : Description sommaire du risque que le projet vise à prévenir**

Décrire le risque que le projet vise à prévenir en mettant en évidence la probabilité de son évènement, son potentiel et ses conséquences négatives

**Rubrique 2 : Les données historiques du risque que le projet vise à prévenir**

Citer le maximum d’occurrences historiques en les datant et en donnant quelques informations sur les dégâts encourus. Il est important de citer les références des informations données.

**Rubrique 3 : Le relevé des données techniques (si elles existent) du risque en question**

Fournir des données et des mesures issues soit des occurrences précédentes soit de stations de mesures qui permettent de caractériser techniquement l’intensité, la fréquence, la probabilité des dangers, d’analyser l’exposition et la vulnérabilité dans toutes ses dimensions et d’évaluer l’efficacité des capacités de réponse

**Rubrique 4 : Les résultats de modélisations ou des cartes du risque à prévenir**

Fournir, si elles existent, des cartes ou des modélisations de risques qui prouvent la bonne connaissance du risque en question

**Seconde partie : Description des résultats visés par le projet**

**Rubrique 5 : Description sommaire des résultats visés par le projet**

Enumérer les résultats visés en mettant en exergue le lien avec les risques décrits dans les rubriques précédentes

**Rubrique 6 : Description détaillée des résultats déclinée en activités**

Il s’agit de présenter de façon claire les objectifs, les activités et les résultats attendus du projet

**Rubrique 7 : Une modélisation est utilisée pour estimer l’impact sur les vies humaines et sur les biens économiques**

Si une modélisation a eu lieu, il faut décrire le modèle et les principes de son fonctionnement. Les résultats éventuels de la modélisation sont à présenter dans les rubriques suivantes

**Rubrique 8 : Les résultats du projet réduisent efficacement le risque sur les vies humaines**

Il faut présenter clairement le lien entre les résultats et la réduction des risques sur les vies humaines. Ensuite il faut présenter l’effectif et le pourcentage des personnes protégées vivant dans la zone à risques avant la réalisation des mesures.

**Rubrique 9 : Les résultats du projet réduisent efficacement le risque sur les biens économiques**

Il faut présenter clairement le lien entre les résultats et cette réduction. Ensuite il faut présenter la valeur des biens économiques protégés et leur pourcentage par rapport aux biens de la zone à risques avant la réalisation des mesures.